

**M. Lamontagne:** Le programme disparaît graduellement parce que depuis un certain temps, nous avons deux boîtes à lettres, une pour le courrier régional et une pour le courrier local. Maintenant que certaines installations ont été automatisées, nous n'avons plus besoin de deux boîtes. Le tri se fait très rapidement. Dans les localités où le courrier est trié à la main, il y a encore deux boîtes. Il n'y a rien de drôle au fait qu'un service disparaisse graduellement, parce que nous n'en avons plus besoin à cause de l'automatisation.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le programme n'a pas été supprimé. Il agonise, tout comme le gouvernement.

**Une voix:** Bien dit!

**M. Broadbent:** Le ministre dit que le programme fonctionne encore dans certaines régions du pays. Vu que l'inventeur du système postal automatisé, à qui l'on a imputé les complications qui se sont produites, si je ne m'abuse, a déclaré en public très récemment que le système ne fonctionnait pas et qu'il avait causé des retards dans la distribution du courrier, de même que d'énormes problèmes syndicaux, pourquoi le gouvernement ne reconnaît-il pas les faits et ne supprime-t-il pas tous les changements qui ont été apportés en vue de mécaniser le service postal et qui ne sont qu'un vaste trifouillage de nouveautés technologiques?

**M. Lamontagne:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais mettre les choses au point en ce qui concerne l'inventeur. Le député veut parler de M. Porter. Je sais très bien ce que les journaux ont écrit. M. Porter m'a envoyé une lettre d'excuses, que je déposerai volontiers si le député le désire. Il dit que ses paroles ont été citées à tort et à travers, qu'il a exagéré les faits et qu'il travaillait au ministère des Postes il y a 25 ans. Il tenait à s'excuser pour avoir dit des choses qui n'étaient pas complètement exactes.

\* \* \*

[Français]

### LE BILINGUISME

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LA SITUATION FAITE AUX 16  
ÉTUDIANTS CONTRÔLEURS DU QUÉBEC EN STAGE DE  
FORMATION À CORNWALL

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que l'Institut de formation de Transports Canada, à Cornwall, a décidé de donner des cours et des examens uniquement en anglais, ce qui est très injuste pour les 16 étudiants contrôleurs du Québec en stage à cet institut; étant donné que cela n'aidera certainement pas la question linguistique canadienne, je demande à l'honorable ministre des Transports s'il est au courant de cet état de choses et ce qu'il se propose de faire pour changer cela?

[Traduction]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Pour ce qui est des examens en général, évidemment, les contrôleurs de la circulation aérienne auront à utiliser l'anglais aussi bien que le

### Questions orales

français, c'est-à-dire dans les régions où le travail doit s'effectuer dans l'une et l'autre langue. Cependant, dans le préambule de la motion qu'il a présentée aux termes de l'article 43, le député a soulevé une question plus grave.

Je sais que les journaux ont rapporté des allégations de partialité et d'injustice. Évidemment, ces rumeurs ne peuvent être prises à la légère ou rejetées mais, d'autre part, il serait injuste envers qui que ce soit que de supposer que ces allégations correspondent à la réalité en attendant qu'une enquête puisse établir les faits. Cette enquête est déjà commencée. Dès que j'aurai des renseignements je m'empresserai de les communiquer au député.

[Français]

ON DEMANDE QUELLE MESURE PRENDRA LE MINISTRE EN VUE  
DE CORRIGER LA SITUATION

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre vient de nous dire que ces cours devraient être bilingues. Peut-il alors nous dire s'il s'occupera de régler cette affaire qui est, à mon sens, très discriminatoire pour les Canadiens français et s'il demandera que des cours et des examens bilingues soient donnés à cet institut des aiguilleurs aériens?

[Traduction]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je pense que la question des examens se rattache d'une certaine manière au sujet traité et essentiellement à la nature des cours et du programme. A ce sujet également j'essaierai d'obtenir des précisions que je communiquerai au député.

\* \* \*

### LOTO CANADA

LES MODALITÉS D'ACHAT DU PROGRAMME DE LA LOTO SELECT

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (santé et sport amateur). Elle concerne la malheureuse affaire de la Loto Select.

Hier, à trois reprises, mon chef a demandé au ministre de nous préciser si d'autres ministères ou organismes du gouvernement avaient négocié ou conclu des accords pour le programme de la Loto Select et à trois reprises la réponse n'est pas venue. Peut-être que le ministre voudra dire à la Chambre aujourd'hui quel a été, le cas échéant, le rôle joué par d'autres ministères ou organismes dans la mise en œuvre de ce programme.

**L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas ce que le chef de l'opposition m'a demandé hier. Sauf erreur, le chef de l'opposition a voulu remettre en question les fonctions des sociétés de la Couronne. Pour répondre à la question du député de Peel-Grey-Dufferin, ou quelque chose de semblable . . .

**Mlle MacDonald:** C'est en Ontario.